



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 juillet 2015

Marisol TOURAINE lance un partenariat inédit entre l'AP-HP, l'INSEP et la FFF pour améliorer la prise en charge médicale des sportifs de haut niveau

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a lancé ce matin, au Centre national du football de Clairefontaine, le groupement de coopération sanitaire « *Médecine du sport* » entre l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - AP-HP -, l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et la Fédération Française de Football (FFF), en présence de Martin HIRSCH, directeur général de l'AP-HP, Jean-Pierre DE VINCENZI, directeur général de l'INSEP, et Noël LE GRAËT, Président de la FFF. Ce partenariat inédit permettra de réunir les compétences et les équipements de ces trois institutions pour proposer aux sportifs de haut niveau une prise en charge médicale sur mesure. Une coopération appelée à se renforcer dans la perspective des grands événements sportifs que la France s'apprête à accueillir (dont l'Euro 2016)...

Ce pôle d'excellence de la médecine du sport, piloté par la Professeure Patricia THOREUX, chirurgienne orthopédique à l'Hôtel-Dieu, réunira les compétences de l'AP-HP en médecine et traumatologie du sport, et l'expertise de l'INSEP et de la FFF en matière de suivi et de prise en charge de l'élite sportive française.

Il combinera des missions de soins, de recherche et d'enseignement. Il proposera, en outre, à tous les patients des actions de prévention par le sport et fera la promotion, auprès du grand public, des bénéfices de l'activité physique pour la santé.

Grâce à cette collaboration, les sportifs de haut niveau pourront bénéficier d'un parcours de soins balisé et couvrant l'ensemble de leurs besoins, en particulier :

- *des consultations et/ou des interventions spécialisées en médecine et traumatologie du sport dans les hôpitaux de l'Hôtel-Dieu, d'Avicenne, de Lariboisière, de La Pitié-Salpêtrière et de Georges Pompidou (établissements de l'AP-HP) ;*
- *des bilans approfondis et un suivi médical régulier au sein du département médical de l'INSEP ;*
- *des séances de rééducation, de réentraînement et de réathlétisation au Centre médical national du football de la FFF à Clairefontaine.*

La création de ce groupement prolonge les projets de Centre d'investigation en médecine du sport et d'Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (IRMES), créés à l'occasion de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2012. L'Euro 2016 et la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024, récemment annoncée, offrent un cadre particulièrement porteur pour faire évoluer ce partenariat.

À l'issue de sa visite à Clairefontaine, Marisol TOURAINE a déclaré : *« Ce groupement de coopération sanitaire sera le lieu de l'excellence de la médecine du sport. Les meilleures équipes de médecine du sport de l'AP-HP, l'expertise médicale de l'INSEP et le centre médical de Clairefontaine se rejoignent pour prendre en charge nos athlètes dans les meilleures conditions. C'est, bien sûr, la promesse d'une meilleure prise en charge pour les grands sportifs français. C'est aussi un vecteur de rayonnement unique des compétences médicales et paramédicales françaises, partout dans le monde, à la veille des grands événements sportifs internationaux que la France s'apprête à accueillir. ».*

Selon Martin HIRSCH, directeur général de l'AP-HP : *« Pour l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, cet engagement aux côtés de l'INSEP et de la FFF est la concrétisation d'un lien fort entre la médecine du sport de haut niveau et la prévention par le sport pour le grand public. ».*

Pour Jean-Pierre DE VINCENZI, directeur général de l'INSEP : *« Traiter de la santé des sportifs de haut niveau est primordial, car leur corps et leur organisme restent l'objet de toute leur attention puisqu'ils concourent directement à la performance sportive. Nos sportifs français doivent bénéficier du meilleur accompagnement sur le plan médical pour atteindre l'Or sur les compétitions de référence en France mais bien entendu également en dehors de nos frontières. Je suis convaincu que ce Groupement de Coopération Sanitaire sera à même d'y répondre ! ».*

Noël LE GRAËT, président de la FFF, s'est par ailleurs félicité de ce partenariat : *« Je suis ravi et fier d'accueillir à Clairefontaine la signature de cette convention qui saura exploiter les atouts des trois parties prenantes. Je suis certain que la collaboration entre nos institutions bénéficiera à la fois à la santé de nos athlètes de haut niveau mais aussi à la médecine dans son ensemble. ».*

A propos de l'AP-HP :

L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 7 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de

santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Ile de-France : 95 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>

A propos de l'INSEP :

L'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), est le fleuron et l'opérateur de référence du sport de haut niveau en France. Etablissement public scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du Ministère en charge des Sports, l'INSEP dispose d'une longue et riche histoire dans la formation de l'élite du sport français.

Grâce à des infrastructures modernes et uniques situées sur un site exceptionnel de 28 hectares au cœur du bois de Vincennes à Paris, l'INSEP rassemble toutes les conditions nécessaires à l'accompagnement de la performance : équipements sportifs spécifiques, infrastructures médicales et de récupération, hébergement et restauration. L'INSEP offre également aux sportifs un accompagnement personnalisé en termes de formation et de reconversion professionnelle.

A travers son département médical, l'INSEP permet à l'élite sportive française de bénéficier d'un encadrement spécialisé de proximité, médical et paramédical.

L'INSEP accueille aujourd'hui 28 pôles France et 1 Pôle France Sport Adapté, soit 630 sportifs au total et 200 entraîneurs.

Depuis plusieurs générations, de très grands champions sont formés à l'INSEP. Parmi eux, près de 2/3 des médaillés Olympiques aux JO d'Athènes en 2004, plus de la moitié des médaillés aux Jeux de Pékin en 2008 (51%) et de Londres (55,9%) en 2012.

Par la création de la Mission d'Optimisation de la Performance des fédérations nationales olympiques et paralympiques, ainsi que par le pilotage et l'animation du réseau « Grand INSEP » sur le plan national, l'INSEP affirme son ambition d'organiser l'accès durable de la France au TOP5 des nations olympiques et au TOP10 des nations paralympiques. www.insep.fr

A propos de la FFF :

Créée le 7 avril 1919 et reconnue d'utilité publique par décret en date du 4 décembre 1922, la FFF a notamment pour rôle d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, par des joueurs de statuts différents, en France, sur le territoire métropolitain et dans les départements et collectivités d'Outre-Mer.

Contacts presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE - 01 40 56 60 65 – cab-ass-presse@sante.gouv.fr

AP-HP : Anne-Cécile Bard - 01 40 27 37 22 - service.presse@aphp.fr

INSEP : Camille Alengrin - 01 41 74 42 94 - camille.alengrin@insep.fr

FFF : Laura Goutry - 01 44 31 76 09 – presse@fff.fr